



ANNEXE R3

BILAN DES AVIS EMIS

1/ Bilan comptable

Phases	Consultation des partenaires dans le cadre des travaux des commissions	Consultation des personnes publiques associées	Concertation Publique	Enquête Publique (*source : rapport de la commission)
périodes	Du 1 ^{er} octobre 2008 au 19 janvier 2011	Du 14/15 février 2011 au 18 mai 2011, soit 14 semaines	Du 16 novembre 2011, au 7 décembre 2011, soit 3 semaines	Du 30 janvier au 16 mars 2012, soit 7 semaines
Réunions avec les partenaires	22	1	Sans objet	Sans objet
Réunions avec le public	Sans objet	Sans objet	7 réunions avec plus de 1000 participants	0 réunion** mais 13 permanences
Avis recueillis par courriers et mails	Sans objet	Sans objet	370	135 mails* (13 courriers reçus non comptabilisés ?)
Avis recueillis dans les registres	Sans objet	Sans objet	200 (non intégrés dans le bilan car pas récupérés dans les temps)	88* avis dans 28 registres sur 118
Avis total	Sans objet	148 sur 306 PPA	570	223
Avis favorables ou réputés favorables + avis contributifs	Sans objet	97		18
Avis défavorables	Sans objet	28	32	30
Avis réservés	Sans objet	2		
Retour sans avis	Sans objet	8		
Avis contributifs	50 dans le cadre des Commissions thématiques	13	338	175

** : sur décision de la Commission d'enquête

Soit un total de 701 avis favorables ou contributifs et 86 avis défavorables.

2/ Bilan qualitatif :

2.1/ Consultation des personnes publiques associées

Avis favorables émis par :

- Etat, Région Midi-Pyrénées, Département de la Haute-Garonne.

- Communes de Aucamville, Balma, Blagnac, Colomiers, Cornebarrieu, Cugnaux, Fenouillet, Fonsorbes, Gratentour, Labège (dans un second temps), La Salvetat-Saint-Gilles, Launaguet, L'Union, Muret, Pibrac, Pinsaguel, Plaisance du Touch, Portet-sur-Garonne, Ramonville Sainte Agne, Saint-Lys, Saint-Orens de Gameville, Toulouse, Tournefeuille, Villeneuve-Tolosane.
- Chambre de commerce et d'industrie de Toulouse, Chambre d'agriculture.
- Communauté Urbaine de Toulouse Métropole, Communauté d'Agglomération du Sicoval (dans un second temps), Communauté d'Agglomération du Muretain, SITPRT, Communauté de Communes Save au Touch, SMEAT.
- RFF.

Avis défavorables émis par :

- Communes de Auzeville-Tolosan, Auzielle, Ayguevives, Baziège, Belberaud, Belbèze de Lauragais, Castanet-Tolosan, Donneville, Drémil-Lafage, Escalquens, Espanes, Fourquevaux, Goyrans, Issus, Labastide-Beauvoir, Labège (dans un premier temps), Lauzerville, Les Varennes, Mervilla, Montbrun-Lauragais, Montgiscard, Montlaur, Nouielles, Pompertuzat, Pouze, Vigoulet-Auzil.
- Association Plaisance Environnement.
- Communauté d'Agglomération du Sicoval (dans un premier temps).

Avis réservés émis par :

- Roques sur Garonne.
- Communauté de Communes Axe Sud.

Retours sans avis émis par :

- Bonrepos-Riquet, Flourens, Lacroix Falgarde, Montrabé, Pechbusque.
- UNAFAM31.
- Syndicat Mixte SCoT Nord Toulousain.
- ADT31.

Avis contributifs émis par :

- Association de défense des quartiers de Lardenne, Fédération Française des Motards en Colère, Covoituval, Syndicat Mixte Pays du Sud Toulousain, Collectif PDU, Association Cugnaux Nord Marginalisé – Défense de Hautpoul Cugnaux – St-Simon Portet, Association Saint-Simon Environnement, Association des Résidents du Pont des Demoiselles, Collectif PDE Sud-Est Toulousain, Collectif PDE.
- ADEME, CODEV, CESER.

2.2/ Consultation du Public

Les avis formulés lors des sept réunions publiques (près de 1000 participants) et les avis écrits par courriers ou reçus sur le site internet dédié ont confirmé une forte demande pour le développement du réseau de transports en commun et l'aménagement des itinéraires de déplacement à pied et en vélo.

La concertation a mobilisé ainsi près de 1 400 personnes.

Sur les 370 avis écrits, on note :

- 338 avis ont été émis en faveur du développement des alternatives à la voiture particulière, transport public, modes doux et les mesures d'éco-mobilité.
 - . 248 avis ont porté sur les transports en commun (développer les infrastructures de transport collectif en site propre, créer de nouvelles dessertes, développer le maillage, amélioration de l'offre existante en fréquence et amplitude, de la vitesse et de la régularité des bus, du transport ferroviaire, de l'information des voyageurs et des tarifs).
 - . 62 avis ont été formulés en faveur du développement des modes doux et de l'éco-mobilité.
 - . 16 avis ont été formulés en faveur de la limitation des investissements en faveur de la voiture.
 - . 12 avis ont porté sur l'urbanisation en cohérence avec les transports collectifs et le transport des marchandises en ville.
- 32 avis ont été formulés en faveur du développement des infrastructures routières.

Les 200 avis formulés dans les cahiers mis à disposition dans les communes portent quasi exclusivement sur des demandes d'amélioration du réseau de surface, à l'échelle des quartiers de Toulouse ou communes de la périphérie.

Le PDU étant un document de planification définissant les principes d'organisation des déplacements, il ne définit pas le détail de l'organisation du réseau bus. En revanche, à l'issue de la phase de concertation, à travers la délibération portant sur le bilan de la concertation, le SMTC s'est engagé à étudier l'évolution du réseau bus en fonction des demandes exprimées (fréquence, itinéraire, horaires...) et du réseau structurant.

2.3/ Enquête publique

Le bilan comptable de la Commission d'enquête porte sur 223 avis :

- 135 avis reçus par mails.
- 88 requêtes portées dans 28 registres d'enquête publique.

Ne sont pas explicitement cités les 13 courriers reçus.

En outre, la commission d'enquête cite 23 mémoires déposés par des associations, groupes politiques, communes, EPCI (à noter que le SITPRT est classé dans les associations), et 189 requêtes concernant des particuliers. Ce qui ferait 212 avis.

Une analyse plus détaillée permet de faire état des points suivants :

Sur les 135 mails :

- 4 mails de particuliers reçus avant le 30 janvier 2012.
- 6 mails reçus dont 4 de particuliers et deux de structures associatives (Castelenvie et Saint-Simon Environnement) après le 16 mars 2012.
- 125 mails reçus durant la période officielle de l'enquête publique, dont :
 - 3 avis déjà transmis par courrier : Association Aujourd'hui à Bonheure Guilhemery Moscou à deux reprises, Association de défense du quartier de Lardenne, Grand Toulouse pour Tous.

- 11 avis émis par des associations : Association pour l'accès Toulousain au Sud-Est, Handi-Social, Association Vélo, Castelenvie (avis envoyé deux fois), Association de protection du cadre de vie et de l'environnement Balmanais (avis envoyé trois fois), Associations des commerçants, artisans et professions libérales du quartier de Lardenne, Collectif des Associations de Lardenne, Association Tournefeuille Avenir Environnement.
- 1 avis de l'entreprise Motorola.
- 3 avis de groupes politiques : EELV Grand Toulouse, EELV section Tournefeuille Léguevin, Grand Toulouse pour Tous.

On peut en conclure les deux points suivants :

- 125 mails reçus durant la période légale de l'enquête publique.
- 117 mails reçus en considérant les doublons.

Sur les 13 courriers :

Signataires	Avis plutôt favorables ou à caractère contributif	Avis considérés comme défavorables
Communauté de Communes Save et Garonne	X	
Labège	X (nouvel avis)	
Sicoval	X (nouvel avis)	
Villeneuve-Tolosan	X	
Balma	X	
Saint-Simon Environnement*	X	
Association de défense du quartier de Lardenne*		X
Association Aujourd'hui à Bonheure Guilhemery Moscou*..	X	
Comité de quartier de Lalande*	X	
Particulier	X	
Particulier		X
Particulier*		X
Grand Toulouse pour Tous*		X

* (courrier également transmis par mail)

Sur les 119 registres mis à dispositions dans les communes :

28 registres comportent des requêtes.

91 registres ne comportent aucunes contributions. Parmi ces derniers, 2 étaient mis à disposition dans des communes choisies comme lieu de permanence : Aucamville, Léguevin et Muret.

Les registres avec avis :

- Aureville : 1 avis.
- Aussonne : 2 avis.
- Ayguevives : 1 avis.
- Balma (lieu de permanence) : 4 avis dont 1 déjà transmis par mail (Association de protection du cadre de vie et de l'environnement Balmanais).
- Beaupuy : 1 avis.

- Bruguères (lieu de permanence) : 2 avis dont 1 également déposé dans le registre de Castelginest.
- Castelginest : 5 avis dont 1 de la commune, 1 de l'association Castelenvie, 1 également déposé dans le registre de Bruguères.
- Colomiers (lieu de permanence) : 3 avis dont 1 d'un conseiller municipal de Pibrac et 1 de l'association de protection de l'environnement de la nature et de l'habitant de Colomiers.
- Cornebarrieu : 1 avis d'EELV (identique aux avis déposés par ailleurs par EELV).
- Cugnaux : 2 avis, dont 1 constitué de trois lettres des associations Cugnaux Nord Marginalisé – Défense de Hautpoul Cugnaux – St-Simon Portet (avis déjà reçu par mail).
- Fenouillet : 2 avis.
- Fonsorbes : 1 avis, celui de la commune (pas d'avis lors de la consultation des personnes publiques associées).
- Gauré : 1 avis.
- Labège (lieu de permanence) : 2 avis dont 1 de la commune (nouvel avis sur le PDU).
- Lamasquère (hors PTU) : 9 avis, dont 7 relatifs à la desserte en transports en commun du Lycée de Cugnaux.
- L'Union (lieu de permanence) : 3 avis, dont 1 de la commune, 1 du groupe L'Union Dynamique et Solidaire (accompagné d'une pétition de 611 signatures pour une halte à L'Union, 1 du groupe Opposition PS.
- Mérenvielle : 1 avis du maire de la commune.
- Montbrun-Lauragais : 1 avis de la commune portant nouvel avis favorable sur le PDU.
- Pechabou : 1 avis de la Coordination Circulation Sud-Est.
- Pibrac : 7 avis.
- Plaisance du Touch : 7 avis dont 1 du SITPRT, 1 des associations Cugnaux Nord Marginalisé – Défense de Hautpoul Cugnaux – St-Simon Portet (avis déjà reçu par mail).
- Portet-sur-Garonne (lieu de permanence) : 1 avis.
- Saint-Alban : 2 avis.
- Saint-Jean : 2 avis dont 1 du maire de la commune.
- Saint-Orens : 6 avis.
- Toulouse Capitole (lieu de permanence) : 11 avis dont :
 - 1 avis sur « opportunité et faisabilité d'une troisième ligne de métro ».
 - 2 avis (identique !) EELV (envoyé également par mail).
 - 1 avis du collectif « Non aux portes de Gascogne ».
 - 1 avis de l'Union des Comités de Quartiers.
 - 1 avis du Collectif PDU.
 - 1 avis de l'Association de protection du cadre de vie et de l'environnement Balmanais (envoyé également en triple exemplaires par mail).
 - 1 de l'Association Aujourd'hui à Bonheure Guilhemery Moscou (déjà envoyé à deux reprises).
 - et 3 dépôts par le SMTC des mails et courriers réceptionnés.
- Toulouse Ponts des Demoiselles (lieu de permanence) : 4 avis.
- Tournefeuille : 1 avis.
- Villeneuve-Tolosane : 2 avis dont 1 de la commune (déjà transmis par mail).

Soit 86 requêtes, mais en considérant :

- 3 dépôts effectués par le SMTC dans le registre du Capitole.
- 8 avis déjà enregistrés dans les mails ou courriers.
- 3 avis identiques d'EELV.
- 2 avis relatifs à l'émission d'un nouvel avis favorable sur le PDU de la part de deux communes.

Soit dans les faits 70 avis autres que ceux déjà enregistrés dans les mails et courriers.

On notera également 3 avis émis par des structures associatives qui avaient transmis une contribution au SMTC lors de la phase d'enquête publique :

- Collectif PDU.
- Associations Cugnaux Nord Marginalisé – Défense de Hautpoul Cugnaux – St-Simon Portet.
- Association de défense des quartiers de Lardenne.

Après croisement entre les avis et prise en compte des doublons, le bilan serait donc le suivant :

- 117 avis par mails contre 135 pris en compte par la Commission d'enquête.
- 13 avis reçus par courriers.
- 70 requêtes contre 88 pris en compte par la Commission d'enquête portées dans 28 registres d'enquête publique.
- Soit un total de 200 avis.

En termes d'analyse qualitative, les requêtes ou avis formulés sont :

- soit des contributions notamment sur le thème des transports en commun et des modes doux,
- soit des encouragements à poursuivre le développement des transports en commun et autres modes alternatifs à la voiture,
- soit des avis clairement défavorables au motif principal de la politique de maîtrise de la voiture particulière,
- soit des prises de position partisane contre tel ou tel projet en particulier,
- soit des demandes d'amélioration du réseau de surface, à l'échelle d'une commune ou d'un quartier.

On peut conclure à un bilan comptable de 30 avis plutôt défavorables sur les 223 avis pris en compte dans le rapport de la Commission d'Enquête, le solde des 193 avis étant plutôt favorables (pour 18) ou contributifs (pour 175).